

Procès-verbal

De l'assemblée générale du Tennis-club Prilly du 9 mars 2023, au club-house, à 20h00

Le président, Donato Tronnolone, ouvre la séance à 20h10 en présence de 18 membres.

7 membres se sont excusés.

La municipalité est représentée par le syndic Alain Gilliéron.

L'USP est absent.

Il constate que cette assemblée a été régulièrement convoquée et peut donc valablement délibérer.



L'ordre du jour est le suivant :

1. Désignation de scrutateurs
2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 7 mars 2019
3. Rapport du président
4. Rapports des différents membres du comité
5. Discussion et adoption des rapports
6. Fixation de la finance d'entrée et cotisation
7. Budget 2023
8. Élections et renouvellement du comité
9. Composition du comité
10. Propositions individuelles
11. Nomination des contrôleurs des comptes

1. Désignation des scrutateurs

Alain Gilliéron et Francine Sutter sont désignés comme scrutateurs.

2. Approbation du P.V de l'assemblée générale du 7 mars 2019

Celui-ci est adopté sans modification, avec remerciement à son auteur.

3. Rapport du président

Chers Amis sportifs,

Comme chaque année, les membres du comité feront un rapport sur les activités les concernant.

Voici deux ans et plus que la Covid 19 nous a éloignée des courts et des événements divers que nous avons l'habitude de participer. Cette période a créé pas mal de chamboulements au sein de notre comité et de nos activités Tennistiques. Nous avons navigué contre vent et marée pour tenir à flot le paquebot qu'est le Tennis club Prilly et je pense que nous y sommes arrivés.

Les membres ont pu jouer malgré les conditions sanitaires et ceci par alternance et non sans contraintes.

L'année 2022 est revenue à la normale et les membres ont pu jouer normalement y compris les équipes interclubs, les juniors ainsi que la Lombardet et Bellaria.

Nous avons pu remettre en place nos soirées festives, c'est-à-dire : la soirée pâte, fêtons Prilly, etc. Avec des participations plus que correctes. Ceci étant dit, notre Cheffe 6 étoiles, Bernadette Estopey, n'a pas baissé dans la qualité de ses plats. Félicitations à elle et à sa brigade, la famille Sutter en particulier.

Le comité a subi des changements que je vous demande d'accepter au moment où nous allons en parler. (Point 8 de l'ordre du jour)

Le club au niveau finance se porte bien et ceci malgré les événements cités précédemment, dont la pandémie que nous avons subie. Bernadette Estopey rentrera dans les détails lors de son rapport.

Voilà pour ce qui est de la reprise de nos assemblées générales.

Je reste à votre disposition pour toute question concernant l'ordre du jour au point 10.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à tous, une très belle saison Tennistique.

Votre président,

Donato Tronolone

4. Rapport du mouvement juniors '21 AG mars '23

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je remercie Viviane Rutishauser, le Comité et vous tous de me faire confiance en me léguant le mouvement Juniors.

Cette année 2021, a été particulière, car nous avons œuvré à deux, Viviane et moi-même, pour que la passation se passe au mieux. Pour diverses raisons (Personnelles, Covid19 et aussi n'ayant plus la possibilité de distribuer dans les classes via les professeurs des papillons pour annoncer les cours), cette année 2021, nous avons eu 28 enfants (24 enfants au printemps et 19 à la rentrée). Ils ont fréquenté et fréquentent encore, nos cours le mercredi après-midi d'avril à fin septembre. Les enfants viennent de Prilly et environ, ils sont âgés de 8 à 15 ans.

J'ai encore beaucoup à apprendre et à découvrir pour mener ma tâche à bien. Étant pleine d'enthousiasme, je me réjouis beaucoup de continuer à me perfectionner et à peaufiner l'organisation pour les enfants qui veulent suivre les cours et découvrir le tennis.

Je reste très volontiers à disposition pour toute suggestion que vous souhaiteriez me proposer.

Tania D'AMBROGLIO

4. Rapport du mouvement juniors '22 AG mars '23

Mesdames, Messieurs,

Lors de la saison estivale 2022, nous avons accueilli les mercredis après-midi plutôt des enfants qui restent fidèles au tennis et à nos cours juniors, ainsi que quelques nouveaux élèves.

Lors de la session printemps-été, nous avons eu 22 élèves et la moitié de ceux-ci ont continué lors de la session d'automne.

Les enfants viennent de Prilly et environ, ils sont âgés de 8 à 15 ans. Maintenant, que nous avons un mini tennis, peut-être qu'il sera possible de refaire des cours pour les plus petits.

Il n'est malheureusement plus possible de donner des flyers dans les écoles pour promouvoir les cours, mais je suis en train d'œuvrer pour trouver d'autres solutions pour promouvoir les cours. Entre autres, j'ai eu un contact avec un professeur de sport au Collège de l'Union qui en parlera et fera circuler le formulaire '23 à ses élèves et aux autres profs.

Tania D'AMBROGLIO

4. Rapport en commission technique 2022

L'année, 2022 a repris son rythme de croisière avec le retour des tournois et manifestations.

Pour cette saison interclubs, une nouvelle équipe féminine s'est formée sous l'impulsion de Laure Estoppey. Elle a disputé le championnat en 3e ligue que l'équipe va déjà quitter au vu des excellents résultats obtenus. En effet, leur 2e place au classement et à seulement 1 petit point des 1res leur permet de passer à l'échelon supérieur.

Moins de chance pour la deuxième équipe féminine coachée par Ghislaine qui disputait le championnat en 1re ligue. En effet avec plusieurs blessées pendant la saison, l'équipe doit se contenter de la 3e place. Elle a dû disputer un barrage contre Lavaux, match malheureusement perdu 5 - 1. Par manque de joueuses, cette équipe a déclaré forfait pour la saison à venir.

Trois équipes masculines participaient au championnat interclubs de deuxième ligue. Les trois équipes ont terminé 1er de leur groupe et participent aux finales.

Pas de problème pour l'équipe coachée par Mathieu qui remporte leurs deux rencontres 9-0 contre Anières et 6 - 0 contre Ecublens

Même parcours pour l'équipe de Luc RoCHAT qui remporte aussi leurs deux rencontres 5-4 contre Founex et 5 - 1 contre St-Maurice.

Ces deux équipes sont promues en 1re ligue la saison prochaine.

L'équipe de Philippe Schroff n'a de loin pas démerité, mais après avoir gagné la première rencontre 7-2 contre Saint-Sulpice, ils ont capitulé 5 - 4 contre Bernex. L'équipe reste en 2e ligue la saison prochaine.

Les joueurs licenciés du club qui le souhaitent, participent aussi au tournoi Trophy, tournoi à élimination directe qui se déroule pendant toute la saison. Pour 2022, 12 joueurs y ont participé et la finale s'est jouée entre Julien Burnand et Mathieux Hugonnet.

- Vainqueur Julien 6/4 – 6/4

Tournois internes

Le Champêtre qui devait se dérouler les 2 et 3 avril a malheureusement été annulé pour cause de pluie.

Pour le Tournoi de doubles, 12 équipes se sont inscrites.

La finale Nedzat Selimoski - Philippe Picardo/Mathieu et Ethan Hugonnet

- Vainqueur Nedzat Selimoski – Philippe Picardo 9 - 8

OPEN

- Tableau hommes - 12 joueurs
- Tableau dames- 6 joueuses

Final homme :

Philippe Picardo – Nicolas Coudert

- Vainqueur Nicolas Coudert 6/1 – 6/1

Finale dames :

Stefania Klemm – Françoise Simon

- Vainqueur Françoise Simon 6/2

Championnat Lombardet

Coaché par Dino et Donato, l'année 2022 a été moins prometteuse que la saison 2021 où l'équipe avait terminé première de son groupe et avait participé aux finales.

Pour cette saison, l'équipe doit se contenter de la 3e place.

Championnat Bellaria

Pour l'année, 2022 Anne-Marie a passé le flambeau à Fabienne Pouly.

L'ambiance et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous de ce championnat et les bons résultats devraient suivre courant 2023.

Y. Sutter

4. Rapport de la trésorière

Les comptes de l'exercice 2021 et 2022 vous ont été envoyés avec la convocation à l'assemblée générale.

Le total du bilan fin 2022 se monte à **Fr. 358'677.06**

Et le compte de Pertes et Profits à **Fr. 90'408.00**

Nous avons réalisé en 2021 un bénéfice après amortissement, de **Fr. 17'022.31 et Frs. 8'672.71 en 2022**

Le résultat de l'exercice nous a permis d'effectuer les amortissements suivants :

- Fr. 4'000.00 en 2021 et Fr. 4'262.00 sur le club-house
- Fr. 10'000.- en 2021 et Fr.10'105.80 en 2022 sur les courts
- Fr. 2'351.10 en 2021 et Fr. 2'000.00 en 2022 sur le mobilier et installations

Au bilan, le prêt hypothécaire de la BCV a été amorti de Fr. 10'000.- en 2021 et de Fr. 12'500.- en 2022

Le prêt se monte à Fr. 202'500.-

Au compte de Pertes et Profits,

CHARGES

- **Dans la rubrique « Frais divers »**, il y a une augmentation en 2022 d'environ Fr. 2'000.- : Frs. 592.00 pour le changement des clés du bureau, achat de matériel pour la broche Frs. 312.00, Frs.288.00 pour l'achat de plantes, achat d'une pharmacie Fr. 283.00 et Frs. 463.00 pour notre informaticien Samuel Dulex qui s'occupe du site et des badges
- **Dans la rubrique « électricité-eau-gaz »** la différence est due aux factures de décembre qui ont été réglées en 2022 à la place de début 2023

PRODUITS

- **Dans La rubrique « cotisations membres »** il y a une augmentation de Frs. 2'160.00. Nous sommes contents de voir que notre club attire de nouveaux membres.
- **Dans la rubrique « manifestations »**, il s'agit de « Fêtons Prilly » en juin qui laisse un bénéfice de Fr. 2'800.00 environ
- **Dans la rubrique « Produits commission technique junior »** il y a une baisse conséquente qui correspond à bien sûr moins d'enfants et aux explications que Tania vient d'évoquer.
- Au niveau du club house, nous avons changé la porte pour une ouverture plus aisée et fait poser un store sur la terrasse. Nous avons également fait un mini tennis sur un côté du mur.

La commune nous a versé une aide de Frs. 9'560.00 en 2021 et Frs. 6'000.00 en 2022. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur soutien constant.

En 2022, il n'y a pas eu de Participation aux lotos de l'USP, car nous avons décidé de ne plus y participer. Par contre, nous continuons de fournir 2 personnes pour le 1^{er} août.

Concernant les autres postes qui sont relativement constants ou qui varient dans de faibles proportions, je n'ai pas de commentaires particuliers à apporter, mais je suis volontiers à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite, Mesdames et Messieurs, une bonne soirée.

B.Estopey

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Conformément au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du Tennis Club Prilly, en 2019, nous avons procédé au contrôle des comptes en date du mois de février 2023.

Nous tenons à relever :

- La parfaite tenue et l'excellente présentation des comptes
- Que toutes les pièces comptables étaient disponibles.
- Que notre trésorière a répondu à satisfaction à toutes les questions posées
- Que le bilan et le compte de perte et profits établis au 31.12.2022 et 31.12.2021 sont conformes à la comptabilité.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons :

- D'accepter les comptes tels qu'ils vous ont été présentés.
- De donner décharge à la trésorière, Madame Bernadette Estopey, ainsi qu'aux vérificateurs.

Arrivé au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à notre trésorière pour la présentation des comptes, de même qu'aux membres du comité du Tennis Club Prilly pour l'important travail accompli.

Alain Vicquerat

5. Discussion et adoption des rapports

Après quelques questions, ces différents rapports sont acceptés à l'unanimité.

6. Fixation finance d'entrée et cotisation

Catégorie	Cotisation	1ère année – prix spécial
Membre individuel (19 ans et plus)	325.-	160.-
Couple	550.-	275.-
Etudiant/Apprenti (de 19 à 25 ans, sur demande)	180.-	90.-
Junior (né après 31.12.2004)	115.-	60.-
Junior (2ème enfant junior)	70.-	35.-
Membre en congé (sur demande)	0.-	
Finances-équipes (interclubs, Bellaria, Lombardet)	20.-	
Licence Swisstennis	70.-	
Crédits invités	15.-	
Dépôt de clé	40.-	

7. Budget 2023

Cette année nous prévoyons un budget de 2'000.- pour des bancs, 400.- pour un filet et également 2'000.- de budget pour du divers.

8. Elections et renouvellement du comité

Talisa Sanjuan a été acceptée en tant que secrétaire et Ilir Tullari en tant que responsable des manifestations.

9. Composition du comité

La composition du comité sera donc la suivante pour 2023.

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| • Donato TRONNOLONE | Président |
| • Bernadette ESTOPPEY | Trésorière |
| • Talisa SANJUAN | Secrétariat |
| • Ilir TULLARI | Manifestations |
| • Yves SUTTER | Commission technique |
| • Tania D'AMBROGLIO | Responsable juniors |

10. Propositions individuelles

- Alain Vicquerat demande pour une bâche publicitaire pour son beau-fils
- M. Sutter félicite pour les stores solaires qui ont été posés en 2022.
- Vivianne demande si c'est possible d'acheter des parasols.
- Une réclamation concernant le filet de court 3 a été faite. On va regarder pour le changé courant de l'année 2023.
- Une demande de mettre des bancs sur la zone herbeuse entre les courts 2 et 3.

11. Nomination des contrôleurs des comptes

Pour l'année 2023 les contrôleur des comptes sont Alain Vicquerat et Yves Ruthisauser.

Le président termine en remerciant encore les présents et lève cette assemblée en souhaitant une année 2023 pleine de succès.

La secrétaire : Talisa Sanjuan

TENNIS-CLUB PRILLY

PAGE 2

BILAN COMPARE AU 31 DECEMBRE 2022

ACTIF	31.12.2023	31.12.2022	PASSIF	31.12.2023	31.12.2022
ACTIF CIRCULANT			FONDS ETRANGERS		
Liquidités			Exigible à long terme		
Caisse	532.00	579.80	BCV hypothèque 1er rang T 0019.57.99	192 500.00	202 500.00
Chèque postal 10-32863-5	22 641.40	30 610.67	Total exigible à long terme	192 500.00	202 500.00
Chèque postal junior	-2.21	-2.21			
BCV c/c K 0719.09.31	1 485.76	3 472.70			
Raiffeisen compte rénovation courts	75 210.10	72 622.45			
Total Liquidités	99 867.05	107 283.41	TOTAL FONDS ETRANGERS	192 500.00	202 500.00
			FONDS PROPRES		
			Provision pour équipements techniques	10 000.00	10 000.00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	99 867.05	107 283.41	Provision entretien installations	9 000.00	9 000.00
			Provision pour manifestations	137 156.42	128 484.35
IMMOBILISE			Capital	9 286.01	8 672.07
Mobilier et installations	500.00	2 000.00	Perte de l'exercice		
Club-house	174 000.00	178 000.00	TOTAL FONDS PROPRES	146 866.41	156 157.06
Courts de tennis	65 000.00	75 000.00	COMPTES CORRECTIFS		
TOTAL IMMOBILISE	239 500.00	255 000.00	Passifs transitoires		
			TOTAL COMPTES CORRECTIFS	-	-
COMPTES CORRECTIFS					
Actifs transitoires		3 626.35			
TOTAL COMPTES CORRECTIFS		3 626.35			
TOTAL ACTIF	339 367.05	358 657.06	TOTAL PASSIF	339 367.05	358 657.06

TENNIS-CLUB PRILLY

Prilly, le 22 février 2024

TENNIS-CLUB PRILLY

COMPTE DE PERTES ET PROFITS COMPARE DES EXERCICES 2023 ET 2022

CHARGES	31.12.2023	31.12.2022	PRODUITS	31.12.2023	31.12.2022
Buvette			Cotisations et divers		
Achats buvette	2 252.55	4 124.95	Cotisations membres	47 610.00	64 170.00
Salaires et charges sociales	10 212.05	10 196.05	Finances d'entrée		
Patente buvette			Cartes d'invités	1 021.05	1 283.85
Total Buvette	12 464.60	14 321.00	Ventes de clés	200.00	960.00
Manifestations			Locations et produits divers	190.00	150.00
Achats manifestations	5 523.95	4 625.30	Part loto USP	265.00	
Total Manifestations	5 523.95	4 625.30	Soutien Commune de Prilly		6 000.00
Envois aux membres			Total Cotisations et divers	49 286.05	72 563.85
Impressions et divers		123.55	Buvette		
Total Envois aux membres		123.55	Produits buvette	1 458.20	2 174.35
Commission technique			Total Buvette	1 458.20	2 174.35
Charges commission technique	9 181.80	8 538.15	Manifestations		
Charges commission technique junior	2 674.90	2 370.00	Produits manifestations	6 370.40	6 599.80
Total Commission technique	11 856.70	10 908.15	Total Manifestations	6 370.40	6 599.80
Entretien			Envois aux membres		
Frais d'entretien et achat matériel	9 463.05	10 705.10	Publicité	-	-
Electricité - eau - gaz	5 898.80	6 910.15	Total Envois aux membres		
Total Entretien	15 361.85	17 615.25	Commission technique		
Intérêts et frais			Produits commission technique	3 455.00	3 510.00
Intérêts hypothécaires 1er rang	5 849.00	5 171.15	Produits commission technique junior	1 790.00	1 700.00
Intérêts et frais	336.81	547.14	Total Commission technique	5 245.00	5 210.00
Total Intérêts et frais	6 185.81	5 718.29	Bâches publicitaires		
Frais généraux			Produits bâches publicitaires	4 250.00	3 500.00
Cotisation Groupement Vaudois	1 200.00	1 200.00	Total Bâches publicitaires	4 250.00	3 500.00
Cotisation AST	3 300.00	3 300.00			
Assurances et taxes	1 973.85	1 884.25			
Frais divers	2 104.70	5 003.50			
Remboursement clés et cartes d'invités	280.00	160.00			
Impôt foncier	148.20	148.20			
Amortissement club-house	4 000.00	4 262.00			
Amortissement mobilier et installations	1 500.00	2 000.00			
Amortissement courts de tennis	10 000.00	10 105.80			
Total Frais généraux	75 899.66	81 375.29			
Perte de l'exercice	9 290.01	8 672.71			
TOTAL	66 609.65	90 048.00		66 609.65	90 048.00

TENNIS-CLUB PRILLY

Prilly, le 22 février 2024